



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Mission Permanente d'Algérie  
auprès de l'Office des Nations Unies  
à Genève et des Organisations  
Internationales en Suisse

البعثة الدائمة للجزائر  
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف  
والمنظمات الدولية بسويسرا

N° 28/MPAG/CA/2026

La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des Organisations internationales en Suisse présente ses compliments à l'Office du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme –Service des procédures spéciales-, et se référant à sa Note verbale n°470 du 24 octobre 2025 concernant la communication conjointe référencée AL DZA 5/2025, a l'honneur de lui faire part de ce qui suit :

- En application de l'article 91, alinéa 8 de la Constitution, et après consultation conformément à la loi, **le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a octroyé, le 12 novembre 2025, une grâce en faveur de M. Boualem Sensal.**

La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des Organisations internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler à l'Office du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme- Service des procédures spéciales- l'assurance de haute considér



Genève, le 20 janvier 2026

**Office du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme**  
**Service des procédures spéciales**  
**Palais des Nations 1211 Genève, Suisse**  
E-mail : [ohchr-registry@un.org](mailto:ohchr-registry@un.org)